

28 mai 2013

LE HUFFINGTON POST  
en association avec le Groupe Le Monde

## VIDÉOS. Décès de Sylvia Kristel : le film érotique français, un genre aujourd'hui disparu

Le HuffPost | Par Alexis Ferenczi

Publication: 18/10/2012 19h36 CEST | Mis à jour: 18/10/2012 21h15 CEST

CINÉMA - Sylvia Kristel est morte et on reparle d'*Emmanuelle*. Avec près de 9 millions d'entrées en France, ce film est un des plus gros succès du cinéma français. Le film de Just Jaeckin marque l'apogée commerciale d'un genre érotique exportable -50 millions de spectateurs dans le monde- et doit notamment son succès populaire à [un contexte favorable: la libération des mœurs dans les années 1970](#). Interdit aux moins de 16 ans et entouré d'un parfum de scandale, *Emmanuelle* attire les spectateurs et déclenche même un débat sur la classification des films et la censure.

Le film justement, aurait dû, selon une première commission, subir de nombreuses coupes. Il bénéficiera de la mansuétude du nouveau secrétaire d'État à la Culture, nommé après décès du président de la République, Georges Pompidou. Pour Michel Guy: "Tous les films doivent pouvoir sortir sans distinction. Je ne me reconnais pas le droit d'interdire à des spectateurs adultes la possibilité de voir les films qu'ils désirent."

### Lire aussi :

» [Mort de Sylvia Kristel, l'actrice d'Emmanuelle](#)

» [Le symbole d'une génération décomplexée](#)

En 1975, la loi Giscard introduit le classement X, une taxation extrêmement lourde sur les contenus pornographiques marginalisant ce genre au profit d'un érotisme sobrement distillé. Une décision en partie motivée par le score au box-office d'*Emmanuelle*. Dans un premier temps, ce classement a relancé le succès des films érotiques non-classés X avant de voir peu à peu leur nombre diminué. La disparition de Sylvia Kristel, un des sex-symbols du cinéma érotique français offre l'occasion de se pencher sur un genre aujourd'hui absent des salles obscures.

### Premiers émois

Dans *Histoire juridique des interdits cinématographiques en France* ouvrage d'Albert Montagne sur la censure au cinéma, l'auteur raconte comment les premiers éditeurs de films profitent du peu de contrôle exercé par l'État. À la naissance du cinématographe, il paraît d'abord inutile de le soumettre à une législation particulière. Ce manque de régulation est une aubaine:

"Dès 1901, Pathé l'opportuniste se démarque de Méliès l'illusionniste et de Gaumont le moraliste et de leurs sempiternelles scènes d'actualités et documentaires (...) Les titres volontiers suggestifs et attractifs, dévoilent ainsi des scènes grivoises d'un caractère piquant, telles *L'Amour à tous les étages*, *La Première nuit de la mariée*, *Lèvres collées*"

**Lèvres collées des frères Pathé:**

Pourtôt inoffensifs, ces court-métrages ne seront pas responsables des premières interventions étatiques dans le secteur. Ce sont finalement les images d'exécution, susceptibles de troubler l'ordre public, qui poussent le gouvernement à se montrer strict en matière de diffusion et à instaurer un véritable système de censure. Système qui n'empêche pas l'existence des films naturistes dans les années 1930 et 1940.

### Premiers sex-symbols

Il faut attendre le début des années 50 pour que l'érotisme se lise ostensiblement dans le jeu d'une actrice. Une femme se démarque dans *Caroline Chérie*, adaptation des romans de Cécil Saint-Laurent. Martine Carol y incarne une aristocrate qui se sort du pétrin de la Révolution en usant majoritairement de ses charmes. Le film est même taxé d'obscène par l'Église à sa sortie en 1951.

Suivent pour l'actrice des rôles dans *Lucrece Borgia*, *Madame du Barry* ou *Nana*. En 1955, *Lola Montès* de Max Ophüls lui attire enfin les louanges de la critique. Le film retrace la vie d'une courtisane déchue et ruinée, qui s'exhibe dans un cirque pour pouvoir survivre.

**Martine Carol dans *Lola Montès*:**

### Cinéma polymorphe

Alors que Martine Carol cède peu à peu sa place à d'autres symboles sexuels comme Brigitte Bardot, les années 1960 sont un bonheur à la fois pour les amateurs de Série B et les cinéphiles -qui ne font parfois qu'un. Les spectateurs peuvent dénicher un peu d'érotisme aussi bien dans un film de Luis Buñuel avec Catherine Deneuve (*Belle de jour*) que dans des longs-métrage à petit budget mêlant fantastique et érotisme comme *La Vampire Nue*, *Les Lèvres de Sang* ou *Le Viol du Vampire*, triptyque de Jean Rollin.

D'autres noms du cinéma bis comme le réalisateur espagnol Jésus "Jess" Franco, spécialiste des films dits de "prisons" peuplées d'actrices souvent dénudées, ou les cinéastes José Bénazéraf -*Le Désirable et le Sublime*- Michel Lemoine -*Les Week-ends maléfiques du Comte Zaroff*- ou Walerian Borowczyk et ses *Contes immoraux* s'affranchissent des codes de l'époque et tournent plusieurs pépites cultes.

**Le Désirable et le Sublime de José Bénazéraf:**



Le désirable et le sublime - José BENAZERAF

Arnoux Stéphane  
02:07

### Le cas *Emmanuelle*

"Je me souviens parfaitement de la genèse du film, j'avais mis une option sur les droit du livre écrit par Emmanuelle Arsan. Ce n'était pas une provocation. Le film a été fait après *Le Dernier Tango à Paris* de Bernardo Bertolucci et l'idée c'était de faire un long-métrage doté lui aussi de références cinéphiles capables de séduire un public différent", raconte au *HuffPost* le producteur Yves Rousset-Rouard, aujourd'hui maire dans le Vaucluse.

En 1974, il confie les rênes du projet à Just Jaeckin, jeune photographe qui se spécialisa ensuite dans le film érotique avec *Histoire d'O*, *Gwendoline* et, à nouveau avec Sylvia Kristel, *L'amant de Lady Chatterley*. "Il était impossible de mesurer à l'avance le succès du film, mais je ne connais pas un producteur qui cherche à faire un film sans l'espoir de rencontrer un tel plébiscite. Malgré les menaces de censure qui durèrent quelques semaines, je n'étais pas inquiet à l'idée qu'*Emmanuelle* soit présentée à la commission. Après la mort de Pompidou, Giscard d'Estaing avait en plus promis de 'libérer' les films de la censure."

À Paris, le *Triomphe*, un cinéma des Champs-Élysées, diffuse le film pendant 553 semaines. Triomphe aussi à l'étranger où *Emmanuelle* tourne dans des dizaines de pays différents. "Quand le film sortait, cela voulait dire que le pays était plutôt libéral. À l'époque du rideau de fer, il était impossible de le voir dans les pays soviétiques mais beaucoup de ministres et de diplomates, quand ils se déplaçaient à Paris, demandaient une copie du film pour une projection privée."

"Tous les réalisateurs qui vous parleront vous diront que Sylvia Kristel était éclairée de l'intérieur. Je me rappelle encore le visionnage d'un casting qu'elle avait fait à Anvers. Son élégance sortait du lot. Elle aurait pu avoir une carrière encore plus belle si elle avait su

s'entourer", conclut Rousset-Rouard.

### La loi 1975 et le porno

Après le succès du film, le cinéma érotique et pornographique connaît un élan exceptionnel, profitant de l'absence de législation. Le gouvernement du premier ministre Jacques Chirac décide finalement de s'emparer du dossier et promulgue un "classement X". Cette loi, toujours en vigueur, taxe plus lourdement les films à caractère pornographique que les autres, et les exclut, ainsi que les salles qui les diffusent, de toute subvention publique. Le classement X est attribué par une "commission du classement des œuvres cinématographiques" du CNC affiliée au ministère de la Culture.

Dans le *Dictionnaire des films français pornographiques et érotiques 16 et 35 mm*, [Christophe Bier](#) tente de dresser, à travers pas moins de 1813 films, le paysage français de l'érotisme et rappelle l'arrivée de la pornographie en 1967, importée de Scandinavie. Dans sa préface, il fait part du remous créé par la sortie du *Baise Moi* de Virginie Despentes, pour évoquer l'incompréhension d'un genre considéré comme dépravé et dangereux. Le dernier film à avoir obtenu la très officielle classification X, est *Histoires de sexe(s)* [co-réalisé par Ovidie en 2009](#).

### Et maintenant?

*Emmanuelle* pourrait-il sortir au cinéma aujourd'hui? Probablement. Pierre Chaintreuil, chef de service des visas et de la classification au CNC, explique au *HuffPost* le processus que devrait suivre le film s'il était soumis aujourd'hui à la commission chargée du visionnage de toutes les sorties:

"Comme tout film présentant des scènes pouvant choquer le jeune public, il aurait été envoyé vers la commission plénière composée de quatre collègues, le premier représentant l'administration et les secteurs de l'enfance et de l'adolescence, le second composé d'experts, d'éducateurs et de magistrats pour enfant, un autre dédié aux jeunes -entre 18 et 24 ans- pour apporter une sensibilité différente et un dernier collège de professionnels du cinéma, exploitants, distributeurs et auteurs. Ils auraient ensuite soumis leur avis au Ministère de la culture qui a le dernier mot en matière de classification."

Témoignage de l'héritage du film, *Emmanuelle* doit revenir [en version X et en 3D](#), 38 ans après. Indémodable, le thème de l'érotisme est aussi la clé de voûte du roman à succès *50 Shades of Grey*, preuve que le sujet continue de passionner les spectateurs. Une adaptation cinématographique du livre d'E. L. James, comparé à du ["mommy porn"](#) est déjà prévue.

Le cinéma érotique a donc disparu en tant que genre, mais la sexualité sera toujours un moyen de séduction incontournable pour réussir au box-office...

**Découvrez dans le vidéorama ci-dessous quelques films symboles de l'érotisme au cinéma en France:**

Loading Slideshow

